

## REGLES DE SELECTION ÉQUIPE DE FRANCE DE SKATEBOARD

### World Cup WST Kitakyushu 2025

#### Préambule

L'objectif de la Fédération Française de Roller et Skateboard (FFRS) est d'obtenir une médaille d'or aux Jeux Olympiques. Dans ce cadre, l'engagement quotidien des athlètes dans un esprit d'amélioration continue est une priorité. La performance individuelle et le niveau d'exigence des Jeux Olympiques demeurent les deux principales références sur lesquelles reposent ces principes de sélection.

Pour la saison 2025/2026, l'objectif de l'équipe de France est d'atteindre les finales dans les catégories Homme et Femme lors des compétitions de référence. Les compétitions de référence sont les compétitions du World Skateboarding tour (World Cup ou Championnat du monde), organisées par la fédération internationale (World Skate) et les Jeux Olympiques.

Les règles de sélection sont un élément clef de notre stratégie de préparation pour la réussite de l'Équipe de France. Ces règles viennent en complément d'un programme d'action qui découlent de la stratégie sportive mise en œuvre par la direction technique nationale.

#### Procédure de sélection

##### Logique de sélection

Dans une logique de performance, la sélection est effectuée à la suite d'une analyse :

- Des résultats sur les compétitions de référence dans les 18 mois précédents la date de sélection ;
- Du potentiel de l'athlète pour viser une médaille olympique aux Jeux olympiques en 2028 ou en 2032.

Après étude de ces éléments, le chef de projet skateboard propose une sélection et partage ces éléments au comité de sélection.

Le comité de sélection est composé du :

- Directeur Technique National (DTN)
- Chef de projet skateboard
- Conseiller haute performance de l'Agence nationale du sport
- Secrétaire général de la fédération

Le DTN effectue ensuite les sélections nominatives.

Le directeur technique national, peut majorer ou minorer les sélections dans une épreuve ou catégorie après analyse des résultats et des profils des athlètes.



Pour intégrer le processus de sélection de l'Équipe de France, il convient de respecter les conditions suivantes : modalités administratives et modalités sportives.

#### Modalités administratives

- Être licencié à la FFRS ;
- Signer et respecter la Chartre des Équipes de France de l'année en cours ;
- Respecter l'ensemble des règlement fédéraux.

#### Modalités sportives

- Avoir **réalisé un Top 16 dans les 18 derniers mois** sur les compétitions de référence ;
- Sur proposition du chef de projet skateboard pour un athlète à fort potentiel.

Les compétitions de référence des 18 derniers mois sont les suivantes :

- World Cup Rome (Juin 2025) ;
- Championnat du monde Rome (Septembre 2024) ;
- Jeux Olympiques de Paris (Juillet 2024) ;
- OQS Budapest (Juin 2024) ;
- OQS Shanghai (Mai 2024) ;
- World Cup Dubaï (Mars 2024).

#### **Informations relatives à la World Cup WST Kitakyushu 2025**

Dates	Discipline	Compétition	Ville	Pays
23 au 30 novembre	Street	World Cup WST	Kitakyushu	Japon

#### Quotas réservés à la FFRS

La FFRS est autorisée par la World Skate à inscrire 3 athlètes en Street Homme et Street Femme.

La limite d'inscription par pays ne tient pas compte des athlètes définis par la World Skate en tant que « pre-seeded » et « extra-quotas » (maximum 6 athlètes). Les « pre-seeded » sont les athlètes accédant directement au quart de final au regard de leur classement World Skate Ranking (WSR) et de leur récentes performances en compétitions. Les « extra-quotas » représentent les athlètes du Top 30 WSR à la date du dernier bulletin sorti pour l'évènement correspondant.

Pour la World Cup Kitakyushu 2025, la fédération pourra inscrire 1 à 4 quotas en Street Homme et Street Femme.

#### Publication des sélections

Les sélections nominatives seront diffusées sur le site internet de la FFRS le vendredi 3 octobre.